

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE

FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR F. H. PROULX.

[No. 29

LE "QUEBEC HERALD."

Le *Quebec Herald* de jeudi dernier contient un article à faire fâcher un saint ! Le rédacteur de ce placard prétend que les Canadiens-Français envahissent toutes les places, s'emparent de tous les pouvoirs au mépris des autres nationalités ! En voilà encore un lunatique ! Par bonheur que tous ses compatriotes ne lui ressemblent pas, car autrement nous serions forcés de justifier ses prétentions. En effet, les gens de sa trempe ne sont propres à aucun emploi, si ce n'est à servir de bouffons et à barbouiller le papier. Parlez, parlez, monsieur du *Herald* ; ça fait rire les badauds, et ça fait connaître les sots prétentieux ! Mais revenons au sujet.

Il est faux que les Canadiens-Français remplissent toutes les charges importantes, occupent toutes les places lucratives. Vous vous plaignez de ce que certains départements sont remplis par des gens d'origine française, mais vous avez grand soin de ne pas parler de ceux où les Canadiens-Français ne peuvent avoir aucun accès ! Si nous avions en mains le livre bleu, nous pourrions vous démontrer que les Anglais, les Écossais et les Irlandais ont une plus grande part aux emplois que les Franco-Canadiens ; mais nous remettons à plus tard la preuve de cet avancé. Disons seulement que partout où les anglais mettent le pied, ils en éloignent nos compatriotes. En voici un exemple : le bureau des mesureurs de bois (*cullers*) est tenu exclusivement par des individus d'origine britannique, à l'exception de deux jeunes Canadiens ; encore n'ont-ils que les plus petits salaires. Et vous trouvez injuste, monsieur du *Herald*, que les Canadiens-Français vous rendent le change, lorsqu'ils tiennent un département ?

Mais examinons la question sous un autre point de vue. Le Bas-Canada est habité par une très-grande majorité de Canadiens-Français, personne ne peut nier cela ; tandis que le Haut l'est également par une population parlant la langue anglaise. Ici, les individus d'origine britannique, quoique en grande minorité, prétendent avoir droit, à une égale répartition des emplois, tandis qu'en Haut-Canada on ne rend aucune justice aux Canadiens-Français. Là, nos compatriotes sont balotés, éloignés de toutes charges ; et ne serions-nous pas en droit de vous traiter ici de la même manière ? Mais pas du tout : ces messieurs

prétendent bien nous oter toute issue aux départements publics, chaque fois qu'ils en ont le pouvoir, mais ils crient à l'injustice s'ils voient un petit trou ou ils ne puissent fourrer le nez. Pourquoi cette distinction? Serait-ce parce qu'ils sont de la *race supérieure*?

Si nous parlons ainsi, ce n'est pas pour les personnes bien pensantes d'origine britannique, c'est-à-dire pour la grande majorité de nos compatriotes parlant la langue anglaise; mais nous voulons faire voir aux *baillards* le ridicule de leurs prétentions. Nous savons bien que ces individus n'ont pas assez de crédit pour trouver beaucoup d'écho; mais il est un proverbe qui dit que : *Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.* Voilà pourquoi nous avons pris la peine de répondre au *Quebec Herald*.

INSTITUT CATHOLIQUE.

Pardonnez, lecteur, si nous prenons encore la liberté grande de vous entretenir de l'Institut de St. Roch. Vraiment, c'est donner beaucoup d'importance à une *institution qui compte six années d'existence*, mais qui ne comptera peut-être pas la septième. Lorsqu'une fois on en est réduit à faire de la blague (*puff*) pour cacher sa pénurie, on peut dire adieu à l'aisance; et voilà que l'Institut emploie ce dernier remède!

Sachez donc, si vous l'ignorez encore, que le *sixième rapport* de l'Institut Catholique Romain de St. Roch vient d'être publié dans le *Journal de Québec*. Si notre feuille le permettait, nous le publierions en entier comme modèle de style, et nous mettrions en évidence les phrases comme celle-ci : "Le bureau de direction a craint en voyant voir naître l'indifférence, etc." Et les *suppôts de la division* donc?... Mais nous ne pouvons pas même les mentionner. Bornons-nous à examiner le mérite intrinsèque de ce rapport destiné, nous en sommes sûr, à trouver place dans les annales de notre histoire!

En premier lieu, ce rapport vante l'état prospère de l'Institut qui a pu, *cette année*, liquider plusieurs anciennes dettes. Donc, les membres qu'il injurie plus bas, parmi lesquels se recrutait la majorité des conseillers, ont contribué à ce succès, puisqu'il n'y a pas deux mois qu'ils ont résigné.

Vient ensuite un long paragraphe où le rédacteur du rapport, M. J. Dugal, a déchargé sa bile contre les résignataires qui ont fait preuve d'indépendance en laissant les véritables révoltés mener les affaires tant bien que mal, en leur permettant même de choisir le Dr. Rousseau pour président! Quel malheur que le Rév. M. Bolduc y ait mis le holà; c'eût été vraiment curieux! Et l'assemblée a accepté ce rapport! Jusqu'où mène la passion!

Après cette sortie des plus gauches, où l'on voit le besoin de se faire passer pour innocent et d'accabler ses adversaires (c'est toujours la conduite des coupables), le rapport en vient encore à prôner l'état prospère de l'Institut et l'union qui règne parmi ses membres. Or, il est bon de savoir ce que valent ces prétentions. Le jour de l'assemblée générale, à six heures du soir, VINGT DEUX membres seulement avaient payé leur contribution, et, à l'heure fixée, il y en avait TRENTE-CING !!! Nous ne comptons pas les douze membres de l'orchestre qui sont exemptés de payer. Voilà pour la prospérité! Disons, en passant, que le règlement veut un *quorum* de quarante membres pour une assemblée générale, et qu'il n'y

en avait que trente-huit. Mais deux membres de moins, ça ne peut faire tort au règlement ! Et puis, la Législature ne le saura pas. Quant à l'union, nous devons dire qu'il y a encore des mécontents, et parmi les plus chauds révolutionnaires. Voici : Le conseil avait décidé *unanimentement* de supporter la candidature du fameux Dr. Rousseau pour la présidence. Mais voilà que le Rév. M. Bolduc s'en mêle et, crac, le docteur est enfoncé ! Alors, deux partisans dévoués de l'homme à la seringue se fâchent, refusent de voter, et M. Rousseau vone une haine implacable à l'Institut de St. Roch ! N'avions-nous pas raison de dire que l'Institut va tomber ?

L'ANTI-NATIONAL.

La feuille ordurière qui a nom *National* et qui devrait prendre celui que nous mettons en tête de cet article, pour ne pas se mentir à elle-même, a publié, le 14 mai courant, une tirade qui soulève le cœur d'indignation ; car il n'y a rien au monde de plus vil que l'hypocrisie, et ce vice s'y montre dans toute sa laideur.

Ce qu'il y a de plus frappant dans cet article, c'est de le voir disserter sur la grandeur de l'apostolat, c'est de l'entendre témoigner de son respect et de son attachement pour le clergé, après avoir inventé les plus odieuses calomnies contre le clergé du Canada, voire même contre les messieurs, de l'Archevêché de Québec, de manière à envelopper Nos Seigneurs avec le reste de la *prêtraille* ! Et les rédacteurs de cette feuille ne cessent de crier à l'hypocrisie ! Ou sont-ils les hypocrites, messieurs de *National* ? Les hypocrites ? ce sont ces êtres méprisables qui, l'hiver dernier, non contents de publier à son de trompe les écarts dans lesquels ont pu donner quelques prêtres, non contents encore d'interpréter d'une manière odieuse quelques actes innocents en eux-mêmes, ont été jusqu'à dire que les Irlandais allaient chercher leurs inspirations à l'Archevêché et y méditer leurs complots sanguinaires, et qui aujourd'hui, veulent se donner pour catholiques comme le Pape et paraissent prêts à servir la messe au besoin ! Les hypocrites ? ce sont ceux qui, comme M. André Plamondon, prétendent que le peuple ne sera heureux, ne progressera que lorsqu'on l'aura affranchi de l'influence cléricale, lorsqu'on l'aura arraché de dessous la soutane des prêtres, qui écrivent sous cette inspiration, qui font tout en leur pouvoir pour ravalier le prêtre et lui ôter son influence, et qui ensuite, pour jeter de la poudre aux yeux du pauvre peuple, pour lui faire croire qu'ils agissent de bonne foi, viennent rendre hommage au sacerdoce et se montrent pleins d'indignation à la vue d'un gauche qui peut rabaisser le clergé en voulant prendre sa défense ! Les voilà ces Tartufes qu'aurait dû peindre Molière et les vouer à l'exécration publique. Mais il lui était impossible de le faire, car de son temps il n'y en avait pas encore de cette espèce. Il y avait bien des écrivains orduriers, mais aucun d'eux n'avait osé étaler la piété à côté de la scélératesse ! Nous nous trompons, les Jansénistes seuls avaient eu cette idée infernale de prôner l'excellence de la religion catholique, de se dire attachés à la barque de Pierre, tout en sapant la religion par sa base et en ravalant le représentant de Pierre au niveau de leurs passions brutales ! Aussi, depuis la naissance du catholicisme, jamais

hérésie n'a fait tant de mal à la religion, parce que l'hypocrisie en imposait à l'ignorance. Quand nous parlons d'ignorance, nous ne prétendons pas faire simplement allusion au pauvre peuple ; mais nous comptons au nombre des ignorants ceux qui savent tout, excepté ce qu'ils devraient savoir. Et certes, on trouve dans les dernières classes de la société beaucoup de personnes qui, ignorant leur alphabet, en savent bien plus, immensément plus que les petits docteurs du *National* qui prétendent montrer au clergé ses devoirs ! Comment avez-vous l'audace de prétendre que vos tirades ne sont que des avis charitables, tandis que votre ignorance crasse sur tout ce qui n'est pas matière devrait vous retenir à ne manier que la matière ? Auriez-vous, par hasard, la bonhomie de croire que Mgr l'Archevêque a besoin de vos lumières pour guider ses prêtres dans le sentier du devoir ? Et si vous n'avez pas cette prétention, pourquoi donc toutes ces tirades, si ce n'est pour aveugler le peuple et rabaisser le clergé à ses yeux.

Mais nous croyons que nos compatriotes ont trop de bon sens pour se laisser aveugler par tant d'effronterie. Cependant si les hypocrites reviennent à la charge, ils nous trouveront encore là pour les démasquer.

Mardi soir, le 23 mai, un charretier faillit perdre la vie en trébuchant de sa voiture sur le pavé de la rue St. Jean. La cause de cet accident est une tranchée bordée d'un amas de pierres. Quelques minutes après l'accident, on est venu déposer en cet endroit un fanal muni d'une chandelle allumée, mais la chandelle était trop longue ; de telle sorte que la lumière était renfermée dans le tuyau du fanal et n'éclairait pas du tout. Est-ce que la Corporation croit avoir satisfait au règlement quand elle fait mettre un fanal et une chandelle allumée dans un endroit périlleux de nos rues ? N'est-il pas entendu que le tout doit être disposé de manière à ce que les passants voient le danger et l'évitent.

Ceci nous rappelle une anecdote :

Dans une certaine ville, il existait une loi par laquelle il était défendu à toute personne de sortir de sa maison, la nuit, sans porter un fanal. Un soir, la police arrête un homme en lui disant : Tu n'as pas de fanal ? — Eh ! oui, répliqua notre homme. — Mais il n'y a pas de chandelle dans ton fanal. — Tu ne l'avais pas dit. — Et l'homme de police, riant de l'aventure, le laisse passer.

Plus tard, une nouvelle loi fut promulguée, laquelle ordonnait à toute personne sortant la nuit de sa maison, de porter un fanal avec une chandelle. Notre homme fut encore arrêté par la police qui lui dit : Tu n'as pas de fanal ? — Eh ! oui, le voilà ! — Mais la chandelle ? — Elle y est. — Pourquoi n'est-elle pas allumée ? — Tu ne l'avais pas dit ! — Et, comme la première fois, on le laisse aller.

Ainsi, l'on fut obligé de faire une nouvelle loi qui exigeait qu'on portât un fanal avec une chandelle allumée ! Voilà où nous conduit le système de n'appliquer que la lettre et non l'esprit de la loi !

A présent, un petit conseil. Toute personne qui prend un serviteur, et surtout un conducteur de voiture, ne devrait-elle pas engager un citoyen sobre, au lieu d'avoir à son service des gens qui n'ont pas un instant la tête dans son état normal ? C'est ainsi que le propriétaire de

la voiture conduite par le pauvre malheureux de mardi soir, était exposé à voir sa calèche en morceaux, son cheval à la grève et quelque gros dommage à réparer, faute d'avoir su choisir son homme. C'est pourtant peu, en comparaison des torts qui pèsent sur sa conscience! Si le conducteur venait à tuer quelqu'un, dans un moment d'ivresse; qui serait responsable de ce meurtre? Le conducteur d'abord, puis le propriétaire de la voiture!

M. NADEAU.

Le correspondant du *Gascon*, *Un partisan de M. Nadeau*, est revenu à la charge; mais, comme la première fois, il se borne à nous injurier et à nous traiter de menteur. Cependant il ne nie pas être le fils de M. Nadeau; il aurait dû le faire, ç'aurait été une effronterie de plus à mettre au nombre de ses effronteries. Ah! pauvre petit! tel vous fûtes au collège, tel vous êtes à présent, et tel vous serez dans la suite; car vous êtes le digne fils de votre père.

A présent, pour faire connaître au public où est le menteur, nous vous sommons de publier, non pas un *affidavit*, mais seulement un certificat de M. A. Gauthier. Nous vous disons d'avance que vous ne l'aurez pas et que M. Gauthier est trop gentilhomme pour vous donner un certificat mensonger. Agissez, petit insolent; nous vous mettons au défi de vous procurer un pauvre petit certificat.

LA FIN DU MONDE!!!

Peuples! préparez-vous! faites pénitence! La grande époque attendue depuis tant de siècles, l'événement qui a tant de fois jeté tous les habitants de l'univers dans la consternation, est enfin sur le point de s'accomplir! Le JUGEMENT DERNIER est prédit pour la semaine prochaine; nous ne savons quel jour!!!

Comme tout doit finir en cet instant suprême et que le *Fantasque* ne peut périr que par cette cause, le *jugement dernier* doit arriver au plus tôt pour sa destruction. Vraiment, nous étions loin de nous en douter.

Nous avons reçu de la gentille *Guêpe* l'accueil le plus bienveillant. C'est pourquoi, nous nous empressons de la présenter à notre bienveillant public. Notre compagne ne peut que nous faire honneur, et c'est avec orgueil que nous paradons avec elle dans les rues de Québec.

LE MINISTÈRE.

Au nom du Père et du Fils et du St. Esprit. Amen.

Commençons, lecteurs, par nous signer du signe de la croix avant même de prononcer le nom du ministère et surtout avant d'assister à la scène terrible qui va avoir lieu.

Transportez-vous sur les bords du St. Laurent pres de la nouvelle capitale que la Esgerse de notre règne a choisie, que la justice a désignée de son doigt impartial et que la reconnaissance nous oblige d'accepter sans lever le nez, sans ouvrir les yeux, sans prononcer une parole, sans faire un geste; car autrement il nous adviendrait ce qu'il est advenu à des canadiens traitres à leur foi, à leur reine, à leur drapeau, traitres à nos frères messieurs les ofan-gites, et par conséquent traitres, ah! traitres par exemple, traitres, qui deux fois, trois fois traitres à la magnifique Tete qui nous gouverne; et quand vous serez arrivés dans des p-rgés de la race supérieure, descendez avec-moi dans un sombre souterrain. Des figures

ministres s'y promènent, de grandes ombres comme celle de *Had, Cayly, Macdonald* y font de subites apparitions ; des lueurs pâles légèrement agitées par le souffle d'un fantôme éclairant l'appartement. Sur une table de marbre sont déposées de décoratives baroques, à côté desquels se trouve la bible.

En ce moment minuit sonne. Un grand noir, l'œil hagard, la figure décharnée, livide, semblable à celle d'un ministre suisse, se revêt de ses insignes et un nom... du diable, ordonne à ses frères de prendre leurs sièges. Tous s'inclinent et obéissent.

Soudain la porte de la loge rudement heurtée s'ouvre et trois néophytes à figure humaine pénétrèrent dans la salle. Un frère moqueur autant que dédaigneux entoure les lèvres des bons frères.

Le premier des néophytes est un homme sur le déclin de l'âge, sa chevelure peignée à la manière des jeunes filles est légèrement grisonnée. Deux gros sourcils s'allongent et lui bouchent hermétiquement les yeux. Ses deux mains fermées comme un homme en colère sont fourrées dans la poche de son pantalon suivant la louable coutume. Le *grand-maître* lui tend la main et lui dit : " Que Dieu bénisse tes efforts, Cartier."

Le second plus jeune ou à peu près du même âge que le premier (car lui aussi est grisonné) est un homme de taille moyenne, droit comme une bougie ; son teint légèrement coloré, ses cheveux toujours artistement lissés, ses airs majestueux, la noblesse de son port, les allures de sa démarche, la sévérité donc de ses regards vous disent de suite : c'est là un ancien *parleur* de notre gros parlement, maintenant il a courageusement endossé l'habit de ministre et vogua la galère, maudite apparition !... j'ai mon porte-feuille et des écus dedans !!! Le *grand-maître* lui serre affectueusement la main : O moitié de moi-même, lui dit-il, viens et partage avec moi, avec mes frères la gloire d'avoir versé le sang catholique ; et que ton âme vive en paix.

Le troisième, hum ! ce n'est pas Gargantua, quoiqu'il aime beaucoup à faire faire le glou-glou à sa bouteille. Ce n'est pas non plus un géant ; car c'est à peine s'il a possédé le *quod justum* pour un homme ordinaire ; même ou assure, mais je ne le crois pas, que M. Carlinouz a voulu le prendre pour faire un de ses *petits personnages* à la tête de St. Jean-Baptiste. C'est une rumeur et je la donne comme je l'ai reçue. D'ailleurs pour faire un *petit personnage* de M. Chalioux, il faut être beau, avoir une jolie voix et l'innocence des premiers ans : ce que n'a pas M. le néophyte ; car, quoique ni beau ni laid, sa moustache noire et en désordre, lui a fait perdre depuis longtemps les airs de la jeunesse ; je ne parle pas de son innocence, il est ministre. Sa voix claire, criarde, cependant éloquent, ses airs collins, ses yeux doux, ses bons mots inépuissables, ses aventures d'avocat, ses exploits de représentant, son rôle de valet vous le font aisément deviner. Le *grand-maître* le reçoit avec indifférence et lui dit : Assis-toi, Jean Jacques.

Après cette cordiale réception, un murmure frémissant se fait entendre dans la loge et soudain les lumières s'éteignent, l'obscurité est complète.

Alors le *grand-maître* s'adressant aux ministres :

Je n'ai qu'à me féliciter de vos bonnes intentions envers notre société. C'est vous qui, malgré les tentées et les cris de vengeance des catholiques, malgré les interruptions des protestants, avez risqué votre popularité, vos porte-feuilles, vos sièges en parlement, les intérêts de vos constituants, l'avenir de notre pays, la gloire de vos ancêtres et la foi qu'ils vous ont léguée, et tout cela pour nous incorporer nous, orangistes fanatiques qui plus d'une fois avons versé le sang chrétien, bouleversé la famille et ruiné l'état ; en vérité vous avez bien mérité de la société loyale d'orangistes : vos noms y seront toujours en honneur et quand, dans un moment, de colère et de rage, nous égorgerons la *race inférieure*, ce sera en invoquant vos noms sacrés comme le musulman entoure son chant de guerre par le nom du Prophète. Cependant avant de vous conférer l'honneur que vous méritez, avant de vous mettre au milieu de nous, avant de recevoir le doux nom de frères, il y a certaines formalités à remplir.

Jurez-vous, au nom de la divinité, de ne jamais dévoiler les mystères de notre compagnie.

Les trois ministres :—Nous le jurons.

Jurez-vous de ne jamais trahir nos intérêts et de subir plutôt la mort que de faire quelque chose qui pourrait soulever contre nous l'action du gouvernement ?

Les trois ministres :—Nous le jurons encore.

—Jurez-vous, si jamais les infâmes catholiques s'opposaient à la prospérité de notre société, de prendre fait et cause contre eux et au besoin de les égorger ?

Les trois ministres :—Est-ce que vous pouvez en douter ?

—Jurez-vous, messieurs, oui ou non ?

M. Loranger :—Mes constituants sont catholiques et j'avais promis de servir leurs intérêts ; mais quant à moi personnellement, je n'ai pas d'objet, qu'on ose ou non pas de jurer, et mes collègues veulent bien eux aussi.

M. Cartier :—Bah ! catholique ou protestant, c'est toujours chrétien ; mais c'est mon porte-feuille que je crains, je veux dire, mes livres et indépendants électeurs. Que voulez-vous que je leur dise quand ils voudront de nouveau m'élire leur représentant ?

M. Société :—Nous irons à la messe, et si l'apina est fait, dire, en buvant de l'eau bouillante,

pourquoi ne serions-nous pas *élus* en mangeant du pain béni et en achetant beaucoup de consciences.

Les deux autres ministres :—Tu as raison, Sicotte ; il faut te l'avouer, autant Montréal l'emporte sur Ottawa. Monsieur le *grand-maître*, nous vous promettons tout ce que vous voudrez, tout... excepté nos porte-fenilles.

Le *grand-maître*, d'une voix tremblante, prononce quelques paroles inintelligibles, puis, se baissant, il donne le baiser de paix, *primo* à George Etienne, *secundo* à Louis Victor, *tertio* à Thomas Jean-Jacques, en leur disant : " Que le Christ vous rende tout puissants contre les catholiques.

Je ne suis pourtant pas fanatique, murmura Jean-Jacques ;

Chut, chut : reprend Louis Victor, encore un mot et nous sommes perdus !

Oui, messieurs les ministres, encore un mot et vous êtes perdus ! Vivez en paix : car le jour de la récompense arrive. Vous vous souviendrez alors que la logique ordonne le monde, et que les gouvernements ne manquent jamais impunément aux conditions de leur principe. Souvenez-vous que lorsque l'esprit de vertige s'empare une fois de quelque ministre, ni la puissance des bayonnettes, ni l'appui des orangistes, ni l'invocation des chartes, ni les cris, ni le désespoir, ni les bras tendus vers le ciel, ni les larmes du repentir ne peuvent le retenir sur le glissant du précipice. Il n'est plus temps alors de retourner en arrière. Marche, lui dit en le poussant le démon de la fatalité ; marche, marche donc ! et n'entendez-vous pas les ministres qui tombent avec fracas les uns sur les autres, et qui roulent pêle-mêle au loud de l'abîme.

Les peuples n'abdiquent jamais leur souveraineté. Ils prêtent le pouvoir et ne le donnent jamais.

Lorsqu'un ministre ne fonctionne plus à son usage, la nation lui retire la puissance qui vient d'elle et qu'elle lui avait communiquée. Alors qu'on croit qu'elle rétrograde, la liberté fait des pauses. Et puis ensuite, semblable aux dieux d'Homère, elle culbute le ministre prévaricateur, il s'avance par bonds dans les champs de l'avenir

Quem Deus vult perdere, prius dementat ; Quand Dieu veut perdre un homme, il le fait ministre. Cela s'applique à vous messieurs Cartier, Loranger et Sicotte.—(Ext. de la *Guêpe*.)

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Collaborateurs,

Au nom du devoir et de l'impartialité dont vous avez donné tant de preuves, je sollicite auprès de vous l'insertion de ces quelques lignes, commentaire d'une certaine correspondance qui était le chef-d'œuvre, non seulement de M. Nadeau, fils (animé du généreux sentiment de défendre son père), mais dû en partie à la plume d'un autre individu qui depuis longtemps cherche à se distinguer et n'a cessé de briller que par l'absence de la plus commune intelligence. Je ne répondrai pas aux injures lancées par M. Nadeau et Cie., mais je vous ferai le portrait de son associé et vous citerai des faits que lui-même ne pourra récuser. Le *Fantasque*, ce grivois du jour, me fit faire la connaissance de ce dernier personnage, en me donnant son adresse. Je me rends en toute hâte à son bureau, où, entouré de morceaux de papiers, il consume ses heures d'office à arranger des baptêmes, des mariages, etc., etc. Craignant de troubler ce génie absorbé sur la nature des riens, je frappe doucement à la porte, puis je réitère ; point de réponse. Je prends alors la liberté d'entrer, mon personnage était évidemment en proie à l'examen de quelques-uns de ces problèmes si difficiles à résoudre et à la solution desquels de grands talents ont inutilement travaillé : son dehors me frappe, je me prends à le considérer, sa taille est herculéenne, sa tête légèrement inclinée vers la terre et recouverte d'une chevelure crépue, son front est proéminent, ses yeux sont cachés sous d'énormes besicles, son nez est large et aplati, un sourire sardonique fait contracter ses lèvres délicates (lesquelles n'ont pas moins de trois quarts de pouce d'épaisseur), son abdomen qu'une heureuse pseudoplexie a fait développer, lui

donne un peu de cet air vénérable que Voltaire se plaisait à donner aux moines : en un mot tout chez lui dénote l'orgueil le plus odieux, les prétentions les plus ridicules et une imagination que son jugement ne peut guider, car cet individu est aussi disgracié du côté de l'esprit que de celui de la figure.

J'étais à l'examiner ainsi depuis plusieurs minutes, sans que ma présence ne l'eût retiré de ses profondes méditations. M'enhardissant, je m'approche de plus près de son bureau, je me penche et vois écrit sur une feuille ces mots : " Réponse par laquelle le *Fantasque* se fait éclabousser." Surpris, je recule, et par mégarde le coudoie : sortant de sa léthargie, il s'écrie : " *Vade retro, satanas, eclaboussantibus!!!*" Atterré par cette violente apostrophe, je me retire de suite. La porte allait se fermer lorsque ces mots me parviennent à l'oreille : " *Donare garconi clysterium eclaboussantum!!!*" Confus, j'étais à regretter le résultat de ma visite lorsque je me rappelai avoir entendu d'un de mes amis, sur le compte de cet individu, la plus singulière mésaventure, échantillon de sa trop grande naveté. L'an dernier, étant employé à la Cour de la Cité, il arriva que le protonotaire eut besoin des Saints Evangiles pour assermenter un témoin, et demanda à M. de l'aller chercher ; ce qu'il s'empressa de faire. Un instant après, il apparaît tenant dans ses bras vigoureux un immense in-folio (c'était un plumitif où étaient inscrits tous les noms des plaideurs et chicaniers de l'année 1853 à 1857), il le présente d'un air plein de stoïcisme au témoin, lui enjoignant de le tenir dans sa main droite ; ce dernier déconcerté ne sait que faire, il recule, la bible de M. est à terre. Des éclats de rire s'échappent des quatre coins de la salle. Le Juge, malgré sa gravité accoutumée, rit à gorge déployée. Au dire des plaideurs même, les plus ignorants, jamais pareille bonhomie ne s'était encore vue.

A présent, messieurs les Collaborateurs, je vous le demande, comment convenait-il à ce personnage d'oser descendre dans l'arène et soutenir avec sa plume la candidature de M. Nadeau, père ? Convenait-il à ce jeune homme, d'une incapacité reconnue, de prodiguer l'insulte à ceux qui étaient assez heureux de penser contrairement à lui ? Puissent ces quelques lignes rappeler M. C. dans le sentier dans lequel toute personne de son âge doit marcher et lui apprendre à avoir moins de vanité et moins de sottises prétentions.

CLOPIN CLOPAN.

Certains événements inattendus ont causé le retard que nous apportons à la publication de ce numéro. Dans la suite, notre feuille paraîtra, autant que possible, tous les VENDREDIS matin. Nous sommes forcés d'en agir ainsi pour de graves raisons.

CONDITIONS.

Ce journal paraît, autant que possible, tous les JEUDIS. Il est rédigé (comme la plupart des journaux actuels) par un nombre inconnu de collaborateurs qui ne sont nommés jamais. Prix : QUATRE SOUS par numéro. Pour favoriser les personnes de la campagne qui ne peuvent l'acheter sur les lieux, on l'expédie par la poste à ceux qui en font la demande, à raison de SEPT CHELINS ET DEMI par année, payables six mois d'avance.